

NT. A.

Kigali le -----



Monsieur SHYAKA Eugène
Responsable de l'Orchestre "BISA"
c/o SEKIMONYO Emmanuel
B.P. 83 KIGALI

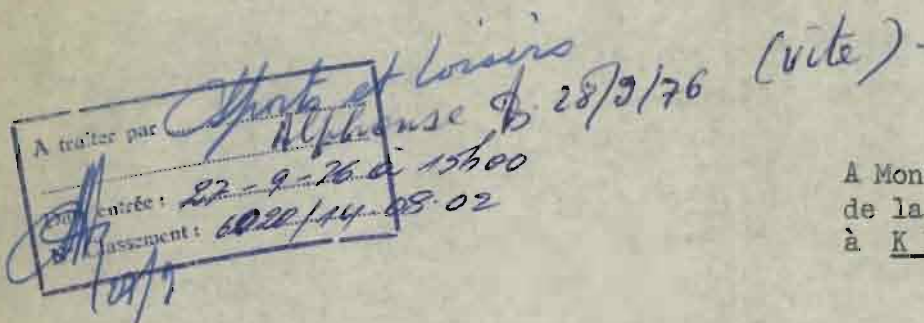
Monsieur,

Suite à votre lettre du 17/9/76
m'adressée pour solliciter l'autorisation d'animer
une soirée dansante à l'hôtel IMPALA, j'ai l'honneur
de porter à votre connaissance que vous devez
vous-même vous arranger avec l'Office Rwandais du
Tourisme et des Parcs Nationaux pour l'obtention de la
Salle et vous adresser au Préfet de Kigali pour
l'autorisation.

Le Ministre de la Jeunesse
NTEZIRYAYO Iméon.

Orchestre "BISA"
C/O Sekimonyo Emmanuel
B.P. 83
K I G A L I.

Kigali le 27/09/1976.



A Monsieur le Ministre
de la Jeunesse
à K I G A L I.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de recourir à votre bienveillance,
pour l'autorisation d'animer une soirée dansante à l'IMPALA le 2/10/76 moyennant
30% des recettes pour location.

Dans l'espoir que notre demande sera favorablement accueillie,
veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération
très distinguée.

Pour le groupe "BISA".

Shyaka Eugene

Dir. à l'intéressé ceci
1) Pour la salle, il doit
s'arranger lui-même
avec l'ORTPN
2) Pour l'autorisation, il
doit s'adresser au
Préfet de KGL

FICHE DE CONTROLE DE TRANSMISSION DES DOSSIERS.

Ouverture du Dossier : (1)						
Demande d'autorisation d'animer une soirée d'amante. Orchestre "BISA"						
N°	Transmission			Réception		
	Service ou personne	Date	Paraphe	Service ou personne	Date	Paraphe
1	BCA	28-9	<i>[Signature]</i>	Fablon	28-9	<i>[Signature]</i>
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
Clôture du Dossier : (2)						

(1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.

(2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le Service (ou la personne) qui clot le dossier.